

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6918**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé de maintenance des systèmes numériques industriels

Nouvel intitulé : Chargé des systèmes numériques industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) Directeur de l'IRUP

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201r Technologie de commandes des transformations industrielles (contrôle, prévention, entretien)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chargé de Maintenance des Systèmes Numériques Industriels intervient sur des installations industrielles (lignes de transfert et de production, moyens de manutention, process, réseaux locaux, automates, machines-outils conventionnelles et à commande numérique, ...). Il peut également participer au montage d'installations industrielles neuves, aux remises aux normes ou rénovations d'anciens systèmes (retrofit), au transfert de tout ou partie d'une ligne de production industrielle.

Les systèmes numériques industriels mettent en œuvre un ensemble de technologies parfois complexes.

Ils peuvent comprendre des :

- Machines de transfert
- Process automatisés
- Robots
- Commandes Numériques
- Systèmes de manutention ou de palettisation ...

Ces systèmes ont besoin d'échanger des informations entre eux.

Le Chargé de Maintenance des Systèmes Numériques Industriels met en œuvre la maintenance préventive, prédictive et curative sur des ensembles ou des sous ensembles compilant des techniques allant de l'électricité, la mécanique, l'hydraulique, le pneumatique, à l'automatisme et à l'informatique industrielle, la robotique. Le Chargé de Maintenance des Systèmes Numériques Industriels veille à la communication effective entre les systèmes via les TIC. Ses compétences dans ces différents domaines lui permettent d'avoir une vision d'ensemble des installations et des échanges d'informations. Il est source de proposition d'amélioration des méthodes de maintenance et/ou des machines.

Lors de projets d'investissement dans l'entreprise, il est consulté sur les choix techniques à effectuer.

Les capacités attestées :

- 1/ Gérer et réaliser des opérations de maintenance curative sur des équipements industriels électromécaniques intégrant des automatismes et des interfaces numérisées
- 2/ Gérer et réaliser des opérations de maintenance préventive et prédictive sur des équipements industriels électromécaniques intégrant des automatismes et des interfaces numérisées
- 3/ Définir et gérer les méthodes de maintenance afin d'améliorer et de fiabiliser le fonctionnement de machines ou de processus
- 4/ Gérer et réaliser les opérations de transferts, installations et retrofit de machines et/ou d'équipements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les Chargés de Maintenance des Systèmes Numériques Industriels exercent principalement leur métier dans des entreprises de production ayant un service de maintenance. Ce sont des PME-PMI et des grandes entreprises issues de tous les secteurs d'activité : sidérurgie, automobile, aéronautique, agro-alimentaire, électronique, nucléaire civil, pharmacie, cosmétique, luxe ...

Ils peuvent aussi être appelés à travailler pour des entreprises de construction ou reconstruction (retrofit) de machines-outils ou de machines spéciales, et des entreprises prestataires de maintenance, qui sont en général des PME-PMI.

Le Chargé de Maintenance des Systèmes Numériques Industriels exerce dans l'entreprise des fonctions de :

- Technicien supérieur de maintenance
- Technicien d'intervention
- Chargé de maintenance
- Gestionnaire d'un parc machines
- Gestionnaire d'un service maintenance, gestionnaire d'une équipe de techniciens de maintenance,
- Responsable de la sous-traitance de la maintenance,
- Responsable de l'entretien d'un site de production
- Chef de projet mécanique, chef de projet électricité
- Chargé d'affaires
- Chargé de maintenance d'équipements numérisés et robotisés.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1305 : Installation et maintenance électronique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est accessible après une formation ou en VAE. Dans tous les cas, les composants de la certification sont les suivantes :

1/ Gérer et réaliser des opérations de maintenance curative sur des équipements industriels électromécaniques intégrant des automatismes et des interfaces numérisées

2/ Gérer et réaliser des opérations de maintenance préventive et prédictive sur des équipements industriels électromécaniques intégrant des automatismes et des interfaces numérisées

3/ Définir et gérer les méthodes de maintenance afin d'améliorer et de fiabiliser le fonctionnement de machines ou de processus

4/ Gérer et réaliser les opérations de transferts, installations et retrofit de machines et/ou d'équipements. Modalités d'accès à la certification après une formation :

- Evaluation de la conduite de missions durant l'alternance, en situation professionnelle réelle,

- Evaluation d'une production écrite (mémoire) et de sa soutenance devant un jury.

Suite à ces évaluations, le candidat est proposé au jury de certification, qui positionne le candidat dans le référentiel de certification, dont les 4 composants sont listées ci-dessus, et qui décide de l'attribution de la certification.

Modalités d'accès à la certification en VAE :

- Evaluation du dossier de VAE (livret 2) dans lequel sont décrites les activités professionnelles exercées par le candidat

- Evaluation des compétences lors du jury de VAE.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Président : un professionnel 50% Membres : 50% professionnels, 50% formateurs
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Président de jury : un professionnel Membres : 50% professionnels (avec l'objectif de 50% d'employeurs et 50% de salariés), 50% formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 paru au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du code NSF en 201r.

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, code NSF 210r, sous l'intitulé "Chargé de maintenance des systèmes numériques industriels" avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 03 juillet 2018.

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, code NSF 201r, sous l'intitulé Chargé de maintenance des systèmes numériques industriels avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 paru au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1999 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 7 octobre 1997 paru au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

recrutement@irup.com

<http://www.irup.com>

Lieu(x) de certification :

IRUP

Campus Industriel - Rue Copernic

CS 369

42050 Saint Etienne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IRUP à Saint Etienne

IRUP

Campus Industriel - Rue Copernic

CS 369

42050 Saint Etienne

ICAM Lille/ADEFA

6, Rue Auber BP 10079

59016 Lille cedex

Mme Juliette Delelis

Historique de la certification :

Technicien Supérieur de Maintenance des systèmes à Commandes Numériques

Technicien Supérieur de Maintenance des Systèmes Numériques Industriels

Certification précédente : Technicien supérieur de maintenance des systèmes à commandes numériques

Certification suivante : Chargé des systèmes numériques industriels